

## AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3/26/00-17 du 20 mai 2026 du **Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** accorde à l'entreprise JOHANNES & Cie SARL l'exploitation d'un transformateur électrique d'une puissance nominale de 1.600 kVA.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public

pour le Collège des bourgmestre et échevins



Sammy Wagner  
Bourgmestre



Alex Folscheid  
Secrétaire communal

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché  
en bonne et due forme à partir du .....20 MAI 2026

Steinfort, le .....20.MAI.2026



Le bourgmestre



Le secrétaire communal